

La préparation à l'agrégation d'allemand (externe et interne) à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université (Master agrégation d'allemand)

Pour toute demande d'information, le responsable à contacter est :
M. le Professeur Olivier Agard (olivier.agard@sorbonne-universite.fr).

Début des cours : mi-septembre 2023 (la date exacte sera précisée ultérieurement)

IMPORTANT !! : L'organisation de la préparation a été revue depuis cette année : Une grande partie des cours de l'agrégation interne sont concentrés sur la journée de mercredi. Le jeudi matin est consacré à l'agrégation externe. Des enseignements complémentaires (pour l'interne comme pour l'externe) sont proposés le samedi matin en distanciel.

Une réunion d'information par zoom aura lieu le mercredi 21 juin à 9h30 (le lien zoom doit être demandé à olivier.agard@sorbonne-universite.fr)

Depuis 2021/22, les candidats ont le choix entre le module de préparation à l'agrégation et le Master 2 agrégation (qui est diplômant). Cela ne change rien aux conditions d'accès. Il faut être préalablement être titulaire d'un M2 recherche ou d'un diplôme bac+4 pour accéder à ce M2 agrégation.

1. Présentation générale

a) Une préparation complète aux différentes épreuves de l'agrégation d'allemand

Préparer l'agrégation d'allemand à Sorbonne Université (ex Paris 4) est l'assurance de bénéficier de la préparation la plus complète possible, avec une équipe engagée et disponible. Sorbonne Université propose une préparation pour toutes les épreuves de l'agrégation interne et externe.

Les atouts de la préparation de l'agrégation externe et interne à Sorbonne Université :

- Chaque question au programme du concours externe et du concours interne est traitée

chaque semaine à la fois dans un cours magistral d'1h30 et dans des travaux dirigés d'1h30 où sont étudiés en détail les textes et documents et où les candidats peuvent s'exercer activement aux différentes épreuves écrites et orales des concours. Les candidats reçoivent ainsi à la fois un enseignement académique, assuré par les meilleurs spécialistes de la discipline, et une préparation complète et variée aux épreuves d'admissibilité et d'admission.

- Un volume horaire assurant la solidité des apprentissages, mais adapté aux contraintes des candidats qui présentent l'agrégation interne : les CM des questions qui sont au programme de l'agrégation interne, ainsi que les enseignements de grammaire (programme de l'interne) et de traduction sont concentrés sur la journée du mercredi. Les CM de l'agrégation externe et la linguistique externe sont placés le jeudi matin. Au semestre 1, les TD de l'interne comme de l'externe seront proposés en distanciel le samedi matin (en alternance un samedi sur deux)
- Des exercices réguliers et variés. Pour chaque question, des devoirs sur table (concours blanc) et des devoirs à la maison sont organisés et corrigés – ainsi les candidats rédigent-ils au moins deux devoirs pour chaque question du programme.

- Un entraînement intensif à la traduction. Les épreuves de traduction sont préparées tout au long de l'année à raison d'1h30 hebdomadaire de version écrite et 1h30 hebdomadaire de thème écrit. Pour les épreuves orales, la préparation a lieu également toute l'année à raison d'1h hebdomadaire de version orale et 1h hebdomadaire de thème oral, auxquelles s'ajoutent les colles en version/thème et en grammaire.
- Une préparation continue jusqu'à la veille du concours. Après les épreuves d'admissibilité de chaque concours, la préparation de l'oral se poursuit dans le cadre de colles individuelles : chaque étudiant peut passer, sur chaque question au programme, une colle d'explication de texte et une colle de leçon, ainsi que, naturellement, des colles de version orale et thème oral.
- Une organisation efficace. La préparation des questions communes aux deux concours est centrée sur le milieu de la semaine afin de permettre aux candidats en poste de se préparer efficacement, en parallèle de leur activité professionnelle. Elle se fait en commun de mi-septembre à mi-janvier, tandis que le programme spécifique au concours externe est couvert de septembre à mars, jusqu'aux épreuves écrites. Après les écrits respectifs reprend la préparation spécifique à l'oral interne et à l'oral externe.
- La préparation des options commence à temps. Un atout supplémentaire de la préparation à l'agrégation externe d'allemand à Sorbonne Université est l'assurance d'un enseignement approfondi sur toutes les options du concours de l'agrégation externe (littérature, civilisation, linguistique).
- Une ouverture intellectuelle. Chaque année sont organisées des journées d'étude sur les questions au programme, permettant aux candidats de découvrir les derniers développements de la recherche.
- Une préparation complète et adaptée aux besoins de chacun.

Le taux élevé de réussite de nos candidats aux deux concours témoigne de la qualité de la préparation à l'agrégation d'allemand à Sorbonne Université.

b) Localisation des enseignements

Les cours ont lieu à l'Université Paris-Sorbonne (Paris 4) dans le très moderne Centre Malesherbes, non loin de la gare Saint-Lazare (17^e arrondissement).

Le centre Malesherbes est desservi par deux lignes de métro : ligne 2 (Monceau ou Villiers) et ligne 3 (Malesherbes).

Sorbonne Université
UFR d'Études Germaniques
Centre Universitaire Malesherbes

108, bd. Malesherbes

75850 Paris cedex 17

Tél : 01 43 18 41 42

Contact secrétariat : Lygie.Jacquet-Happsa@sorbonne-universite.fr

Directeur de l'UFR d'Etudes Germaniques et Responsable de l'agrégation

M. le Professeur Olivier Agard : olivier.agard@sorbonne-universite.fr

c) Calendrier des enseignements

Début des cours : début de l'année universitaire (en règle générale autour du 20 septembre, consulter le calendrier de la faculté des lettres)

Fin des enseignements et des exercices d'entraînement : à la veille des épreuves écrites de l'agrégation externe pour la préparation de l'écrit. Entre l'écrit et l'oral, des enseignements de préparation à l'oral sont mis en place, jusqu'à la veille des épreuves orales de l'agrégation externe.

2. inscription au concours et à la préparation universitaire

Attention ! L'inscription *au concours* et l'inscription *à la préparation universitaire* sont deux procédures différentes.

a) Inscription au concours (externe et interne)

Les dates d'inscription au concours a en règle générale lieu en septembre/octobre

b) Inscription à la préparation universitaire à l'agrégation externe et interne

L'inscription se fait par l'application e-candidat (voir le site de la Faculté des Lettres). Le serveur sera ouvert du 3 avril au 15 juin puis du 23 août au 11 septembre.

IMPORTANT : Il y aura une deuxième session en juillet, don les dates seront précisées ultérieurement.

- ✓ Les candidats qui sont salariés du public ou du privé, demandeurs d'emploi (financés ou non par un organisme), bénéficiaires d'un congé individuel de formation, exercent leur droit individuel de formation ou suivent un plan de formation doivent s'adresser au service de la formation continue : <https://lettres.sorbonne->

universite.fr/formation/formation-tout-au-long-de-la-vie/formation-professionnelle-continue. Pour toute demande de précisions, s'adresser à : formation-continue@paris-sorbonne.fr (Cela concerne en particulier les candidats à l'agrégation interne qui sont fonctionnaires titulaires). En cas de non-réponse, vous pouvez également contacter M. Julien Perrault julien.perrault@sorbonne-universite.fr

✓ Les étudiants titulaires de diplômes étrangers doivent s'adresser au bureau des master lorsqu'ils sont européens : <https://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/inscription/etudiants-non-europeens>

✓

✓ Pour les étudiants étrangers hors Europe, la procédure est expliquée ici :

3. Agrégation externe - Épreuves et programme

Programme 2024

Le programme 2024 est consultable à cette adresse :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-programmes-des-concours-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-2024-1229>

Calendrier des épreuves :

Le calendrier des épreuves est en général connu en septembre : il est publié sur le site du ministre (taper « guide des concours » et sur « publinet »).

Épreuves

Épreuves écrites d'admissibilité

Composition en allemand sur un sujet de littérature allemande ou sur un sujet relatif à la civilisation des pays de langue allemande dans le cadre d'un programme

- Durée : 7 heures
- Coefficient 4

Épreuve de traduction

Cette épreuve est constituée d'un thème et d'une version.

Les textes à traduire sont distribués simultanément aux candidats au début de l'épreuve. Ceux-ci consacrent à chacune des deux traductions le temps qui leur convient, dans les limites de l'horaire imparti à l'ensemble de l'épreuve de traduction. Les candidats rendent deux copies séparées et chaque traduction est comptabilisée pour moitié dans la notation.

Composition en français sur un sujet de littérature allemande ou sur un sujet relatif à la civilisation des pays de langue allemande dans le cadre d'un programme.

- Durée totale de l'épreuve : 6 heures
- Coefficient 4

Épreuves orales d'admission

Lors des épreuves d'admission, outre les interrogations relatives aux sujets et à la discipline, le jury pose les questions qu'il juge utiles lui permettant d'apprécier la capacité du candidat, en qualité de futur agent du service public d'éducation, à prendre en compte dans le cadre de son enseignement la construction des apprentissages des élèves et leurs besoins, à se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier, à en connaître de façon réfléchie le contexte, les différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Le jury peut, à cet effet, prendre appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation fixé par l'arrêté du 1er juillet 2013.

Épreuves hors programme

Thème oral portant sur un texte littéraire ou emprunté à la presse périodique ou quotidienne suivi d'un entretien en français

- Durée de la préparation : 30 minutes
- Durée de l'épreuve : 30 minutes maximum (thème : 20 minutes maximum ; entretien : 10 minutes maximum)
- Coefficient 2

Version orale portant sur un texte littéraire ou emprunté à la presse périodique ou quotidienne suivie d'une explication grammaticale en français et d'un entretien en français

- Durée de la préparation : 1 heure
- Durée de l'épreuve : 50 minutes maximum (version : 20 minutes maximum ; explication grammaticale : 10 minutes maximum ; entretien : 20 minutes maximum)
- Coefficient 3

Épreuves sur programme

Le programme des troisième et quatrième épreuves orales d'admission comporte une partie commune constituée par le programme des épreuves d'admissibilité. A cette partie commune s'ajoute, pour chaque candidat, le programme correspondant à l'une des trois options suivantes choisie par lui lors de son inscription :

- ✓ Option A : littérature
- ✓ Option B : civilisation

✓ Option C : linguistique

L'interrogation dans le cadre des options A (littérature) et B (civilisation) peut intervenir lors de l'exposé en français ou lors de l'explication de texte en allemand. L'interrogation dans le cadre de l'option C (linguistique) intervient au cours de l'exposé en français.

Exposé en français portant sur un sujet de littérature allemande ou sur un sujet relatif à la civilisation des pays de langue allemande dans le cadre du programme (partie commune ou partie optionnelle) ou sur un sujet de linguistique (programme de l'option C).

- Durée de la préparation : 4 heures
- Durée de l'épreuve : 40 minutes maximum (exposé : 30 minutes maximum ; entretien : 10 minutes maximum)
- Coefficient 4

L'exposé est suivi d'un entretien en français.

Pendant la préparation, le candidat peut consulter les ouvrages du programme (partie commune et partie optionnelle A et B) qui sont mis à sa disposition par le jury.

Pour l'option C : linguistique, l'exposé consiste en l'application à un texte allemand d'une question de linguistique inscrite au programme ou d'une partie de celle-ci

Explication en allemand d'un texte, suivie d'un entretien en allemand

- Durée de la préparation : 2 heures
- Durée de l'épreuve : 45 minutes maximum (explication : 30 minutes maximum ; entretien : 15 minutes maximum)
- Coefficient 4

Le texte est extrait d'un des ouvrages du programme (partie commune ou partie optionnelle)

La maîtrise de la langue allemande et de la langue française est prise en compte dans la notation des épreuves d'admissibilité et d'admission.

4. Agrégation interne - Épreuves et programme

Programme 2024

Le programme 2024 est consultable à cette adresse :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-programmes-des-concours-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-2024-1229>

Calendrier des épreuves

Le calendrier des épreuves est en général connu en septembre : il est publié sur le site du ministre (taper « guide des concours » et sur « publinet »).

Épreuves

A. — Épreuves écrites d'admissibilité

1° Composition en langue étrangère portant sur le programme de civilisation ou de littérature du concours

- Durée : 7 heures
- Coefficient 1

2° Traduction

- Durée : 5 heures
- Coefficient 1

Thème et version assortis de l'explication en français de choix de traduction portant sur des segments préalablement identifiés par le jury dans l'un ou l'autre des textes ou dans les deux textes.

B. — Épreuves orales d'admission

1° Exposé de la préparation d'un cours, suivi d'un entretien.

- Durée de la préparation : 3 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure maximum (exposé : 40 minutes maximum ; entretien : 20 minutes maximum)
- Coefficient 2

L'épreuve prend appui sur un dossier composé d'un ou de plusieurs documents en langue étrangère (tels que textes, documents audiovisuels, iconographiques ou sonores) fourni au candidat.

2° Explication en langue étrangère d'un texte extrait du programme, assortie d'un court thème oral improvisé et pouvant comporter l'explication de faits de langue

- Durée de la préparation : 3 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure maximum (exposé : 30 minutes maximum ; entretien : 30 minutes maximum)
- Coefficient 2

L'explication est suivie d'un entretien en langue étrangère avec le jury. Une partie de cet entretien peut être consacrée à l'écoute d'un court document authentique en langue vivante étrangère, d'une durée de trois minutes maximum, dont le candidat doit rendre compte en langue étrangère et qui donne lieu à une discussion en langue étrangère avec le jury.

5. Maquette du Master agrégation

SEMESTRE 1 ET 2 (ANNUALISE)

UE	EC	ECTS	CM/TD	Durée totale Hebdomadaire	Mode de validation
UE1 Questions au programm e	Question Baroque/Moyen-Age	10	Cours magistral (jusqu'à l'écrit)	1,5	CCI
			TD	1,5	
	Question littérature 1	10	Cours magistral (jusqu'à l'écrit)	1,5	CCI
			TD	1,5	
	Question Littérature 2	10	Cours magistral (jusqu'à l'écrit)	1,5	CCI
			TD	1,5	

	Question civilisation	10	CM (jusqu'à l'écrit)	1,5	CCI
			TD	1,5	
	Question histoire des idées	10	CM (jusqu'à l'écrit)	1,5	CCI
			TD	1,5	
UE2 Langue	Thème	15	TD version écrite	1,5	CCI
			TD version orale	1,5	
	Version	15	TD version écrite	1,5	CC
		TD version orale	1,5		
	Linguistique	15	Agreg interne grammaire	Irrégulier	CCI
			Agreg externe grammaire	irrégulier	
			Didactique (agreg interne) *	irrégulier	
			Colles	Irrégulier	

				Irrégulier	
UE3 Options	Civilisation	25	CM/TD	Irrégulier	CCI
Elements au choix	Ou				
	Littérature	25	CM/TD	Irrégulier	CCI
	Ou				
	Linguistique	25	CM/TD	Irrégulier	CCI
Total		120			

